

Une habitation détruite par un incendie.



Une habitation détruite par un incendie.

A Aux-Aussat, en bordure de la route départementale 3, une maison d'habitation, résidence principale, est la proie des flammes. Probablement provoqué par un court circuit sur le tableau électrique, le feu s'est déclaré vers 17 H 30. Les expertises détermineront exactement les causes du sinistre.

C'est la propriétaire, en rentrant chez elle qui a découvert le sinistre et prévenu les secours. Les pompiers de Miélan sont rapidement intervenus mais le feu ravageait déjà la charpente de l'édifice. Ils ont été renforcés par les compagnies de Villecomtal sur Arros, Marciac et Mirande. Au total 20 sapeurs pompiers ont été engagés.

De très importants dégâts sont probables, la maison sera sans doute inhabitable. La municipalité va reloger les occupants de cette maison. Fort heureusement aucune victime n'est à déplorer.



IMG_0068 [1024x768].JPG